

Le crime d'écocide : définition juridique

Par Isidore Beautrelet, le 21/06/2020 à 13:28

Bonjour
Je souhaitais lancer un débat sur une proposition adoptée par la Convention citoyenne pour le climat : la reconnaissance du crime d'écocide
https://www.huffingtonpost.fr/entry/les-citoyens-de-la-convention-climat-veulent-un-referendum-sur-lecocide_fr_5eef28bec5b64c64d5518b72
Une proposition de loi similaire avait déjà été rejeté par le Sénat il y a moins d'un an notamment en raison de la difficulté pour définir précisément ce que serait un écocide.
https://www.huffingtonpost.fr/entry/ecocide-crime-contre-humanite-droit-france_fr_5cc1acfde4b01b6b3efd810d
Je lance ce débat pour qu'on puisse réfléchir ensemble à comment on pourrait définir le crime d'écocide. Et qui sait si un parlementaire passe par là, il pourra s'inspirer de nos travaux (bon j'en fait peut-être un peu trop)
Par LouisDD , le 21/06/2020 à 17:33
Bonjour
C'est comme le féminicide pour moi.
Politique. Médiatique. Actualité.
Une meilleure application de l'article 7 de la Charte de l'environnement suffirait.

Par Yzah, le 21/06/2020 à 20:02

C'est clair que la Charte de l'environnement est carrément sous-exploitée, alors qu'il s'agit d'un texte qui pourrait avoir des applications hyper concrètes dans la vie quotidienne et dont la valeur a déjà été reconnue.

Par Isidore Beautrelet, le 22/06/2020 à 07:52

Bonjour

Je suis bien d'accord avec vous. D'autant plus que cette charte est censée faire partie de notre bloc de constitutionnalité.

C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement aux Echos

[quote]Commençons par faire respecter ce qui existe déjà, comme la Charte de l'environnement[/quote]

https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/convention-climat-la-mouvance-ecologique-divisee-sur-lopportunite-et-le-perimetre-dun-referendum-1217207